



Le risque lié aux produits, aux émissions et aux déchets

1. L'identification des dangers

- Le **risque chimique** est un risque lié à l'utilisation d'un agent chimique dangereux ou au travail en présence d'un agent chimique.
- L'**agent chimique dangereux** peut être :
 - des fumées ;
 - des produits chimiques ;
 - des gaz ;
 - des poussières.

2. Les voies de pénétration des agents chimiques et leurs effets sur l'organisme

- Les agents chimiques peuvent pénétrer dans l'organisme humain par trois voies :
 - la voie **respiratoire**,
 - la voie **digestive**,
 - la voie **cutanée**.
- Ils peuvent avoir :

des effets immédiats	des effets à long terme
<ul style="list-style-type: none"> – vomissements, – nausées, maux de tête, – irritations de la peau et des yeux, – brûlures, intoxication, – vertiges, – perte de connaissance, – coma... 	<ul style="list-style-type: none"> – allergies, – cancers (peau, poumons...).

3. Les mesures de prévention

- La prévention du risque lié aux produits, aux émissions et aux déchets au travail consiste à :
 - **remplacer** un produit dangereux par un produit moins dangereux ;
 - utiliser les **protections collectives** (ventilation...) ;
 - porter les **EPI** (masque respiratoire, gants...) ;
 - lire les **étiquettes** des produits pour identifier les dangers ;
 - **former** et **informer** les salariés sur le risque lié aux produits, aux émissions et aux déchets.